



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal n°13 du Comité Directeur électronique du 27 mai 2026

PARTICIPANTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,
Mmes Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, André DEYMIE, Kévin GALIBERT, Philippe GLORIES, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Bernard PAYRASTRE, Mme Christelle SAUVAGE, MM. Aboubacar SOUFIANI, M. Michel UNGRIA.

Assemblée Générale du 20 Juin 2026

L'objet de ce Comité Directeur organisé sous forme électronique est d'approuver les dernières modifications liées à l'Assemblée Générale du 20 juin 2026 :

➤ Proposition de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 juin 2026 (En annexe)

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 juin 2026, est approuvé, *à l'unanimité des membres présents.*

➤ Modifications des règlements Généraux du DTF (En annexe)

Les modifications des règlements Généraux du DTF, sont validées, *à l'unanimité des membres présents.*

Le Secrétaire Général

Catherine BOUTEMY

Le Président

Stéphane DELPRAT



Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Eté

Samedi 20 juin 2026

à 9 h 00 au Palais des Congrès de Mazamet

De 8 h 15 à 9 h 00

- Pointage des représentants des clubs (listing footclubs ou footcompagnon)

A partir de 9 h 00 : Début des Travaux

1. Introduction / Accueil Par le Président

- Ouverture par le Président du District du Tarn de Football
- Présentation des personnalités présentes et excusées
- Intervention du Maire de MAZAMET ou de son représentant
- Intervention du Président de FC PAYS MAZAMETAIN
- Décompte des présents et quorum

2. Ouverture de l'AG

- Adoption du PV de l'Assemblée Générale d'Hiver du 21 novembre 2025
Vote 1
- Intervention du Président du DTF
- Présentation du Rapport d'activités de la saison 2025-2026 par la Secrétaire Générale
- Adoption du Rapport d'activités
Vote 2
- Présentation des Vœux des clubs
- Présentation par le Président de la Commission Statuts et Règlements des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football pour la saison 2026-2027
- Adoption des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football
Vote 3
- Présentation par le Trésorier Général du Budget Prévisionnel de la Saison 2026-2027 et de l'Annexe 5 des RG
Vote 4
- Présentation Projet « Trophée Club » par la Conseillère Territoriale en Arbitrage.
- Intervention des personnalités présentes

Clôture de l'AG

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DU DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL – AG D'ETE 2026 (mise à jour du 26/05/2026)

1) SYNTHESE

ARTICLE 1 CHAMPIONNATS SENIORS

Date butoir pour engagements : au plus tard à la veille du démarrage de la compétition concernée

ARTICLE 3 CHAMPIONNATS JEUNES

Autorisations de surclassement telles que précisées dans les Règlements des Championnats territoire jeunes.

ARTICLE 24 MATCH EN RETARD

Match en retard pouvant être programmé jusqu'avant la dernière journée de championnat

ARTICLE 25 DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT

Précision : non-applicable à l'avant dernière journée de championnat

ARTICLE 39 ARBITRAGE

Un Joueur remplaçant exerçant la fonction d'arbitre assistant est considéré comme un dirigeant.

ARTICLE 43 CARTON BLANC ET PAUSE D'APAISEMENT

Nouvel Article introduisant les nouveaux dispositifs du carton blanc et de la pause d'apaisement entrant en vigueur à partir de la saison 2026-2027 pour toutes les compétitions organisées par le District.

Introduction de liens vers les différents documents précisant les modalités d'application de ces différents dispositifs.

ARTICLE 49 JEUNES A 11

Précision apportée quant à la Coupe du Tarn U17 Henri Journès et U15 Armand Alès, auxquelles les équipes participant aux compétitions Ligue et Territoire ne peuvent pas prendre part.

2) DETAIL DES MODIFICATIONS

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS SENIORS 1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4. 2/ Composition des poules : <u>A compter de la Saison 2025-2026</u> D1 - 1 poule de 10 équipes D2 - 2 poules de 10 équipes D3 - 3 poules de 10 équipes D4 - Il y aura 4 ou 5 poules de N équipes en fonction des engagements.	ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS SENIORS 1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4. 2/ Composition des poules : <u>A compter de la Saison 2025-2026</u> D1 - 1 poule de 10 équipes D2 - 2 poules de 10 équipes D3 - 3 poules de 10 équipes D4 - Il y aura 4 ou 5 poules de N équipes en fonction des engagements. 3/ Engagements La date limite pour les engagements dans les différents championnats est fixée à la veille de la date de démarrage de la compétition concernée.
ARTICLE 3 : CHAMPIONNATS JEUNES 3) Surclassement La participation des licenciés U13 au Championnat U15 N1 1ère Phase et U15 Territoire est interdite	ARTICLE 3 : CHAMPIONNATS JEUNES 3) Surclassement La participation des licenciés U13 au Championnat U15 N1 1ère Phase et U15 Territoire est interdite Remplacé par : Le surclassement de joueurs dans les différentes catégories Jeunes est tel que défini dans les Règlements des Compétitions Jeunes Ligue de

Ancien Texte	Nouveau Texte
	Football d'Occitanie et Territoire, règlements précisés en début de saison lors des réunions de rentrée des éducateurs catégorie Jeunes.
ARTICLE 24 : MATCH EN RETARD 3/ Phase retour : tout retard de rencontre sera rattrapé avant les deux dernières journées de championnat.	ARTICLE 24 : MATCH EN RETARD 3/ Phase retour : tout retard de rencontre sera rattrapé avant les deux dernières journées la dernière journée de championnat.
ARTICLE 25 – DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT : 1/ En règle générale elle doit se jouer à la même heure : * le samedi soir à 20 h si tous les clubs recevant disposent d'un éclairage homologué * le dimanche après-midi pour les SENIORS SAISON 2025-2026 * le dimanche matin pour les U 19 ou le samedi après-midi si tous les clubs peuvent jouer à la même heure. * le samedi pour les autres JEUNES Cette disposition s'applique également à la dernière journée de la première phase des championnats jeunes et seniors se déroulant en deux phases. Une dérogation pourra être accordée pour des rencontres n'ayant aucune influence sur le classement, après accord écrit des deux clubs concernés et parvenu au District 10 jours avant la date programmée des dernières rencontres En cas de nécessité cette mesure pourra également être appliquée à l'avant dernière journée. La Commission compétente statuera en dernier ressort. Lorsqu'une rencontre officielle n'aura pu se dérouler pour une cause quelconque non prévue dans les textes, la Commission compétente statuera sur la suite à donner.	ARTICLE 25 – DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT : 1/ En règle générale elle doit se jouer à la même heure : * le samedi soir à 20 h si tous les clubs recevant disposent d'un éclairage homologué * le dimanche après-midi pour les SENIORS SAISON 2025-2026 * le dimanche matin pour les U 19 ou le samedi après-midi si tous les clubs peuvent jouer à la même heure. * le samedi pour les autres JEUNES Cette disposition s'applique également à la dernière journée de la première phase des championnats jeunes et seniors se déroulant en deux phases. Une dérogation pourra être accordée pour des rencontres n'ayant aucune influence sur le classement, après accord écrit des deux clubs concernés et parvenu au District 10 jours avant la date programmée des dernières rencontres En cas de nécessité cette mesure pourra également être appliquée à l'avant dernière journée. La Commission compétente statuera en dernier ressort. Lorsqu'une rencontre officielle n'aura pu se dérouler pour une cause quelconque non prévue dans les textes, la Commission compétente statuera sur la suite à donner.
ARTICLE 39 – ARBITRAGE – GENERALITES 7/ Un joueur remplaçant pourra exercer la fonction d'arbitre assistant lors des compétitions suivantes :	ARTICLE 39 – ARBITRAGE – GENERALITES 7/ Un joueur remplaçant pourra exercer la fonction d'arbitre assistant lors des compétitions suivantes :

Ancien Texte	Nouveau Texte
- D1 Féminines - Coupe du Tarn Féminines - D3 et D4 Seniors Masculins - Challenge Georges Manens et Challenge Pierre Trouche Le nom et le numéro de licence du premier joueur exerçant la fonction d'arbitre assistant devront être portés sur le feuille de match.	- D1 Féminines - Coupe du Tarn Féminines - D3 et D4 Seniors Masculins - Challenge Georges Manens et Challenge Pierre Trouche Le nom et le numéro de licence du premier joueur exerçant la fonction d'arbitre assistant devront être portés sur le feuille de match. Lorsqu'il officie en tant qu'arbitre assistant, un joueur remplaçant est considéré comme dirigeant , en particulier eu égard aux sanctions disciplinaires dont il peut faire l'objet dans l'exercice de sa fonction d'arbitre assistant..
ARTICLE 43 – RESERVE	ARTICLE 43 – CARTON BLANC ET PAUSE D'APAISEMENT A compter de la saison 2026-2027, le dispositif du carton blanc et le dispositif de la pause d'apaisement sont mis en place dans le cadre de toutes les compétitions organisées par le District du Tarn de Football. Les détails de mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être consultés en cliquant sur les liens suivants : - Lien 1 à introduire : Exclusion temporaire des joueurs - Lien 2 à introduire : Exclusion temporaire en raison des contestations d'un officiel d'équipe - Lien 3 à introduire : Pause d'apaisement
ARTICLE 49 JEUNES A 11 2/ U 17 - La COUPE DU TARN HENRI JOURNES est ouverte à toutes les équipes I des clubs évoluant en District.	ARTICLE 49 JEUNES A 11 2/ U 17 - La COUPE DU TARN HENRI JOURNES est ouverte à toutes les équipes I des clubs évoluant en District.

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
- Pour les clubs qui ont des équipes engagées en Ligue, ils ne pourront engager que l'équipe qui évolue dans les compétitions District.	- Pour les clubs qui ont des équipes engagées en Ligue ou Territoire, ils ne pourront engager que l'équipe qui évolue dans les compétitions District.
3/ U 15 - La COUPE DU TARN ARMAND ALES est ouverte à toutes les équipes I évoluant en District et aux équipes II et plus lorsque l'équipe I évolue en Ligue.	3/ U 15 - La COUPE DU TARN ARMAND ALES est ouverte à toutes les équipes I évoluant en District et aux équipes II et plus lorsque l'équipe I évolue en Ligue ou Territoire.

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DU DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL – AG D'ETE 2026 (prise en compte des vœux des clubs)

1) DETAIL DES MODIFICATIONS

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u> Dans l'ensemble des divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment. Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division. Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue. <u>A compter de la saison 2025-2026</u> D1 : 1 montée - Le premier monte en R3 - Le dernier descend en D2. D2 : 2 montées maximum - Le premier de chaque poule monte en D1 - Le dernier de chaque poule descend en D3 D3 : 3 montées maximum - Le premier de chaque poule monte en D2 - Le nombre de descentes dépend du nombre de poules de D4 (voir ci-dessous) D4 : Le nombre de montées dépend du nombre de poules de D4 (voir ci-dessous)	<u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u> Dans l'ensemble des divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment. Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division. Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue. <u>A compter de la saison 2026-2027</u> D1 : 1 montée - Le premier monte en R3 - Les deux derniers descendent en D2. D2 : 3 montées maximum - Le premier de chaque poule et le meilleur second des deux poules montent en D1 - Les deux derniers de chaque poule descendent en D3 D3 : 5 montées maximum - Le premier de chaque poule et les deux meilleurs seconds des 3 poules montent en D2 - Le nombre de descentes dépend du nombre de poules de D4 (voir ci-dessous) D4 : Le nombre de montées dépend du nombre de poules de D4 (voir ci-

Ancien Texte			Nouveau Texte		
			dessous)		
Nombre de poules de D4	Montées D4 → D3	Descentes D3 → D4	Nombre de poules de D4	Montées D4 → D3	Descentes D3 → D4
3	3 (premier de chaque poule)	2 (les deux moins bons dixièmes)	3	5 (premier de chaque poule et 2 meilleurs seconds des 3 poules)	4 (le dernier de chaque poule et le moins bon neuvième)
4	4 (premier de chaque poule)	3 (le dernier de chaque poule)	4	7 (premier de chaque poule et 3 meilleurs seconds des 4 poules)	6 (les deux derniers de chaque poule)
5	5 (premier de chaque poule)	4 (le dernier de chaque poule + le moins bon neuvième)	5	9 (premier de chaque poule et 4 meilleurs seconds des 5 poules)	8 (les deux derniers de chaque poule et les deux moins bons huitièmes)